

126 allée de bourgogne la plaine 13127 Vitrolles Pierre.salesses@free.fr - Portable : 06 49 37 57 21 Rapport n° :

2021197MEIRANESIO Date: 11/05/2021

Page: 1/11

DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE

Arrêté du 8 février 2012 modifiant l'arrêté du 15 septembre 2006 relatif au diagnostic de performance énergétique pour les bâtiments à usage principal d'habitation existants proposés à la vente en France Métropolitaine pour lesquels les quantités d'énergie sont évaluées sur la base de consommations estimées (consommation conventionnelle – logement 6.1).

N° de dossier : 2021197MEIRANESIO

 N° ADEME (partiel ou/et complet) : 2113V1006635M Date de validité : 10/05/2031 et au 31/12/2024 à partir du 01/07/2021 suivant le décret du 17 décembre 2020 Type de bâtiment : Habitation (maisons individuelles)

Date de construction : De 1948 à 1974 Surface habitable (m²) : 133.35

Date de création : 11/05/2021 et de visite : 11/05/2021

Nom du diagnostiqueur : M SALESSES

N° de certification : B2C-0284 délivré le 13/12/2019 Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : B2C 24 rue des Prés 67380 LINGOLSHEIM

Signature	:

Désignation du bien :

Adresse: 3763 ROUTE DE CONFOUX 13250 CORNILLON CONFOUX

Etage : Rez de chaussée Bâtiment : Numéro de lot(s) :

Catégorie : 6 Pièces Type : Maison Nbre de niveau : 1 Nbre de niveau de sous-sol : 1

Désignation du propriétaire :

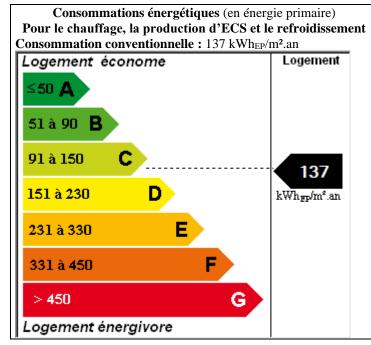
Nom: ALAIN MEIRANESIO

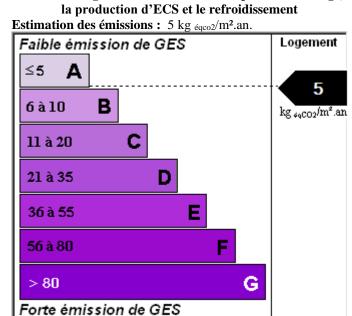
Adresse: 3763 ROUTE DE CONFOUX 13250 CORNILLON CONFOUX

Consommations annuelles par énergie

Obtenues par la méthode 3CL-DPE (V1.3. 2012), estimées O_LogIm, prix moyens des énergies indexés au 15 août 2015.

·	Consommations en énergie finale	Consommations en énergie primaire	Frais annuels d'énergie	
	Détail par énergie et par usage en kWh _{EF}	Détail par usage en kWh _{EP}	(€TTC abonnements compris)	
Chauffage	2532 (Electricité) 3376 (Bois)	6532	483	
Eau chaude sanitaire 2584 (Electricité)		6667	283	
Refroidissement	667 (Electricité)	1720	92	
Consommations d'énergie /		18295	982	
pour les usages recensés				





Emissions de gaz à effet de serre (GES) pour le chauffage,



126 allée de bourgogne la plaine 13127 Vitrolles Pierre.salesses@free.fr - Portable : 06 49 37 57 21 Rapport n° :

2021197MEIRANESIO Date: 11/05/2021

Page: 2/11

Descriptif sommaire du logement et de ses équipements

(voir descriptif plus complet dans la « fiche technique » ci-après)

Logement	Chauffage et refroidissement	Eau chaude sanitaire, ventilation
Murs:	Système de chauffage :	Système de production d'ECS :
Murs en blocs de béton creux - Ep: 25 - Isolé: ITI - Ep: 8 Murs en blocs de béton creux - Ep: 25 - Isolé: ITI - Ep: 8 Murs en blocs de béton creux - Ep: 20 et Isolé: ITI - Ep: 10	3 - Installation de chauffage avec insert ou poêle bois ou biomasse en appoint - Type: PAC air/air installée - Energie: Electricité	Production électrique classique à accumulation vertical
Toiture:	Emetteurs:	Système de ventilation :
Dalle béton - Isolé: ITE - RIsolant: 3.5 Plafond entre solives bois avec ou sans remplissage - Isolé: ITI - RIsolant: 2.5	Soufflage d'air chaud	Ventilation mécanique auto réglage avant 82
Menuiseries:	Système de refroidissement :	
Porte en bois opaque pleine Fenêtres battantes - Menuiserie bois ou bois métal Double vitrage Lame d'air : 6cm Persienne coulissante PVC et volet battant bois (épaisseur tablier > 22mm) Fenêtres battantes - Menuiserie bois ou bois métal Double vitrage Fenêtres battantes - Menuiserie bois ou bois métal Double vitrage Fenêtres battantes - Menuiserie bois ou bois métal Double vitrage Fenêtres battantes - Menuiserie bois ou bois métal Double vitrage	Ventilo-convecteur	
Plancher bas :	Rapport d'entretien ou d'inspection des chaudières joint :	
Dalle béton - Isolé: ITI	Non	
Energies renouvelables :	Quantité d'énergie d'origine renouvelable	KWh _{EP} /m².an
Bois		25.32
Type d'équipements présents utilisant éne	rgies renouvelable : Bois	

Pourquoi un diagnostic

- Pour informer le futur locataire ou acheteur ;
- Pour comparer différents logements entre eux ;
- Pour inciter à effectuer des travaux d'économie d'énergie et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Consommation conventionnelle

Ces consommations sont dites conventionnelles car calculées pour des conditions d'usage fixées (on considère que les occupants les utilisent suivant des conditions standard), et pour des conditions climatiques moyennes du lieu

Il peut donc apparaître des divergences importantes entre les factures d'énergie que vous payez et la consommation conventionnelle pour plusieurs raisons : suivant la rigueur de l'hiver ou le comportement réellement constaté des occupants, qui peuvent s'écarter fortement de celui choisi dans les conditions standard.

Conditions standard

Les conditions standard portent sur le mode de chauffage (températures de chauffe respectives de jour et de nuit, périodes de vacance du logement), le nombre d'occupants et leur consommation d'eau chaude, la rigueur du climat local (température de l'air et de l'eau potable à l'extérieur, durée et intensité de l'ensoleillement). Ces conditions standard servent d'hypothèses de base aux méthodes de

calcul. Certains de ces paramètres font l'objet de conventions unifiées entre les méthodes de calcul.

Constitution des étiquettes

La consommation conventionnelle indiquée sur l'étiquette énergie est obtenue en déduisant de la consommation d'énergie calculée, la consommation d'énergie issue éventuellement d'installation solaires thermiques ou pour le solaire photovoltaïque, la partie d'énergie photovoltaïque utilisée dans la partie privative du lot.

Energie finale et énergie primaire

L'énergie finale est l'énergie que vous utilisez chez vous (gaz, électricité, fioul domestique, bois, etc...). Pour que vous disposiez de ces énergies, il aura fallu les extraire, les distribuer, les stocker, les produire, et donc dépenser plus d'énergie que celle que vous utilisez en bout de course. L'énergie primaire est le total de toutes ces énergies consommées.

Usages recensés

Dans les cas où une méthode de calcul est utilisée, elle ne relève pas l'ensemble des consommations d'énergie, mais seulement celles nécessaires pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement du logement. Certaines consommations comme l'éclairage, la cuisson ou l'électroménager ne sont pas comptabilisées dans les étiquettes énergie et climat des bâtiments.

Numéro de dossier : 2021197MEIRANESIO - Page 2 sur 11



126 allée de bourgogne la plaine 13127 Vitrolles Pierre.salesses@free.fr - Portable : 06 49 37 57 21 Rapport n° :

2021197MEIRANESIO

Date: 11/05/2021

Page: 3/11

<u>Variations des conventions de calcul et des</u> prix de l'énergie

Le calcul des consommations et des frais d'énergie fait intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. La mention « prix de l'énergie en date... » indique la date de l'arrêté en vigueur au moment de l'établissement du diagnostic. Elle reflète les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Energie constate au niveau national.

Energies renouvelables

Elles figurent sur cette page de manière séparée. Seules sont estimées les quantités d'énergie renouvelable produite par les équipements installés à demeure.

Conseils pour un bon usage

En complément de l'amélioration de son logement (voir page suivante), il existe une multitude de mesures non coûteuses ou très peu coûteuses permettant d'économiser de l'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ces mesures concernent le chauffage, l'eau chaude sanitaire et le confort d'été.

Chauffage

- régulez et programmez : La régulation vise à maintenir la température à une valeur constante, réglez le thermostat de 19°C; quant à la programmation, elle permet de faire varier cette température de consigne en fonction des besoins et de l'occupation du logement. On recommande ainsi de couper le chauffage durant l'inoccupation des pièces ou lorsque les besoins de confort sont limités. Toutefois, pour assurer une remontée rapide en température, on dispose d'un contrôle de la température réduite que l'on règle généralement à quelques 3 ou 4 degrés inférieurs à la température de confort pour les absences courtes. Lorsque l'absence est prolongée, on conseille une température « Hors gel » fixée aux environs de 8°C. Le programmateur assure automatiquement cette tâche.
- Réduisez le chauffage d'un degré, vous économiserez de 5 à 10 % d'énergie.
- Eteignez le chauffage quand les fenêtres sont ouvertes,
- Fermez les volets et/ou tirez les rideaux dans chaque pièce pendant la nuit,
- Ne placez pas de meubles devant les émetteurs de chaleur (radiateurs, convecteurs,...), cela nuit à la bonne diffusion de la chaleur.

Eau chaude sanitaire

- Arrêtez le chauffe-eau pendant les périodes d'inoccupation (départs en congés,...) pour limiter les pertes inutiles.
- Préférez les mitigeurs thermostatiques aux mélangeurs.

Aération

Si votre logement fonctionne en ventilation naturelle :

- Une bonne aération permet de renouveler l'air intérieur et d'éviter la dégradation du bâti par l'humidité.

- Il est conseillé d'aérer quotidiennement le logement en ouvrant les fenêtres en grand sur une courte durée et nettoyez régulièrement les grilles d'entrée d'air et les bouches d'extraction s'il y a lieu.
- Ne bouchez pas les entrées d'air, sinon vous pourriez mettre votre santé en danger. Si elles vous gênent, faites appel à un professionnel.

Si votre logement fonctionne avec une ventilation mécanique contrôlée :

- Aérez périodiquement le logement.

Confort d'été

- Utilisez les stores et les volets pour limiter les apports solaires dans la maison le jour.
- Ouvrez les fenêtres en créant un courant d'air, la nuit pour rafraîchir.

Autres usages

Eclairage:

- Optez pour des lampes basse consommation (fluocompactes ou fluorescentes),
- Evitez les lampes qui consomment beaucoup trop d'énergie, comme les lampes à incandescence ou les lampes halogènes.
- Nettoyez les lampes et les luminaires (abat-jour, vasques,..); poussiéreux, ils peuvent perdre jusqu'à 40 % de leur efficacité lumineuse.

Bureautique/audiovisuel:

- Eteignez ou débranchez les appareils ne fonctionnant que quelques heures par jour (téléviseurs, magnétoscopes,...). En mode veille, ils consomment inutilement et augmentent votre facture d'électricité.

Electroménager (cuisson, réfrigération,...):

- Optez pour les appareils de classe A ou supérieure (A+, A++,...).



126 allée de bourgogne la plaine 13127 Vitrolles Pierre.salesses@free.fr - Portable : 06 49 37 57 21 Rapport n° :

2021197MEIRANESIO

Date: 11/05/2021

Page: 4/11

Recommandations d'amélioration énergétique

Sont présentées dans le tableau suivant quelques mesures visant à réduire vos consommations d'énergie. Les consommations, économies, efforts et retours sur investissement proposés ici sont donnés à titre indicatif et séparément les uns des autres. Certains coûts d'investissement additionnels éventuels (travaux de finition,...) ne sont pas pris en compte. Ces valeurs devront impérativement être complétées avant réalisation des travaux par des devis d'entreprises. Enfin, il est à noter que certaines aides fiscales peuvent minimiser les coûts moyens annoncés (subventions, crédits d'impôts,...). La TVA est comptée au taux

en vigueur.

Mesures d'amélioration	Nouvelle consommation conventionnell e	Effort d'Investisse ment €	Economies 🛨	Rapidité du retour sur investissement	Crédit d'impôts % (voir aussi votre centre des impôts local et/ou www.impots.gouv.fr)
Isolation de la sous-face du plancher bas, sur sous-sol, vide sanitaire ou passage couvert, avec un isolant de résistance thermique R > ou = 3 m².K/W	130	€€€	**	*	
Mise en place d'un ballon d'eau chaude solaire avec capteurs solaires thermiques (équipant les systèmes) couverts par une certification CSTBat ou Solar Keymark ou équivalente.	97	€€€€	****	*	Pour les propriétaires occupants, bailleurs (dans la limite de 3 logements) et les syndicats de copropriétaires. Pour une maison ou un appartement occupé à titre de résidence principale ou loué à titre de résidence principale sur une durée d'au moins 5 ans (achevé depuis plus de 2 ans). Les critères pour les travaux éligibles sont détaillés dans les pages 38 à 46 du guide « Aides financières 2020 ». Découvrez le montant des primes et les critères spécifiques d'attribution sur le site MaPrimeRénov'.

<u>Légende</u>	Economies
★ : n	noins de 100 € TTC/an
* * :	de 100 € à 200 € TTC/an
***	: de 200 à 300 € TTC/an
***	: plus de 300 € TTC/an

Effort d'investissement €: moins de 200 € TTC €€: de 200 € à 1000 € TTC €€€: de 1000 € à 5000 € TTC

€€€ : de 1000 € à 5000 € TTC **€€€€** : plus de 5000 € TTC Rapidité du retour sur investissement

* * * : moins de 5 ans

* : de 5 à 10 ans

* : de 10 à 15 ans

* : plus de 15 ans

Commentaires : Les DPE réalisés entre le 01/01/2018 et le 30/06/2021 sont valides jusqu'au 31 décembre 2024 suivant le décret du 17 décembre 2020.

Art. L. 134-3 – IV Le diagnostic de performance énergétique n'a qu'une valeur informative. L'acquéreur ou le locataire ne peut se prévaloir des informations contenues dans ce diagnostic à l'encontre du propriétaire. Les travaux sont à réaliser par un professionnel qualifié.

Pour aller plus loin, il existe des points info-énergie : http://www.ademe.fr/particuliers/PIE/liste_eie.asp
Vous pouvez peut-être bénéficier d'un crédit d'impôt pour réduire le prix d'achat des fournitures, pensez-y! voir

www.impots.gouv.fr

Pour plus d'informations : <u>www.ademe.fr</u> ou <u>www.developpement-durable.gouv.fr</u>
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par



126 allée de bourgogne la plaine 13127 Vitrolles Pierre.salesses@free.fr - Portable : 06 49 37 57 21 Rapport n°: 2021197MEIRANESIO

Date: 11/05/2021

Page : 5/11

Référence du logiciel validé : WinDPE Référence du DPE : Logement 6.1

Diagnostic de performance énergétique Fiche technique

Cette page recense les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur dans la méthode de calcul pour en evaluer la consommation énergétique. En cas de problème, contacter la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifié (diagnostiqueurs.application.developpement-durable.gouv.fr).

Données d'entrée	et valeurs renseignées
Département : BOUCHES DU RHONE	Nombre de logements du bâtiment (le cas échéant) : 1
Altitude (m): 50	Puissance électrique souscrite (le cas échéant):
Type de bâtiment : Habitation (maisons individuelles)	Surface des capteurs photovoltaïques (m²) (le cas échéant) :
Année de construction : De 1948 à 1974	Production d'électricité par une micro-éolienne (le cas échéant) :
Surface habitable (m ²): 133.35	Ville réseau de chaleur (le cas échéant) : Nom du réseau :
Hauteur moyenne sous plafond (m): 2.50	

Locaux non chauffés									
Nom	Туре	Surface sol	Surface mur	Surface plafond	Surface totale	Local isolé	Surf. /local chauffé	Local chauffé isolé	
Local 1	Combles fortement ventilés	92	20	102	214	Non	92	Oui	
Local 2	Garage	40	51	45	136	Non	16	Oui	

Planchers bas										
Surface (m²)	Туре	Isolé	Epaisseur isol. (cm)	Année des travaux d'isol.	Périmètre plancher (m)	Type isolation	Inertie lourde	Locaux non chauffés/Mitoyenneté	Surface (m²)	Isolé
133.35	Dalle béton	Oui	Inconnue	Inconnue	61	ITI	Oui	Vide sanitaire		

Planchers l	Planchers haut										
Surface (m²)	Туре	Type toiture	Isolé	Epaisseur isol. (cm)	Année travaux d'isol.	Type isolation	Inertie lourde	Locaux non chauffés/Mitoyenneté	Surface (m²)	Isolé	
91	Dalle béton	Combles perdus	Oui			ITE	Oui	Local 1	92	Oui	
43	Plafond entre solives bois avec ou sans remplissage	Combles aménagés	Oui			ITI	Oui	Paroi extérieure			

Murs										
Surface	Туре	Epaisseur	Isolé	Eaisseur.	Année	Type	Inertie	Locaux non chauffés/Mitoyenneté	Surface	Isolé



126 allée de bourgogne la plaine 13127 Vitrolles Pierre.salesses@free.fr - Portable : 06 49 37 57 21 Rapport n°: 2021197MEIRANESIO

Date: 11/05/2021

Page: 6/11

(m ²)		(cm)		Isol. (cm)	Travaux d'isolation	isolation	lourde		(m ²)	
16.00	Murs en blocs de béton creux	25	Oui	8		ITI	Non	Local 2	16	Oui
83.13	Murs en blocs de béton creux	25	Oui	8		ITI	Non	Paroi extérieure		
52.63	Murs en blocs de béton creux	20 et -	Oui	10		ITI	Non	Paroi extérieure		

Portes								
Surface (m²)	Type de porte	Largeur dormant	Localisation menuiserie	Retour isolant	Mur affilié	Locaux non chauffés/Mitoyenneté	Surface (m²)	Isolé
1.71	Porte en bois opaque pleine	5	Au nu intérieur	Sans retour	Mur 1 - Murs en blocs de béton creux	Local 2	16	Oui
2.05	Porte en bois opaque pleine	5	Au nu intérieur	Sans retour	Mur 2 - Murs en blocs de béton creux	Paroi extérieure		

Fenêtre	S											
Surf. (m²)	Menuiserie	Larg. dormant	Local. Menuiser ie	Retour isolant	Type paroi	Etanch. (joint)	Type vitrage	Angle	Ep. Lame	Remplis- sage	Fermetures	Orient.
1.64	Menuiserie bois ou bois métal	5	Au nu intérieur	Sans retour	Fenêtres battantes	Avec	Double vitrage	Vertical	6	Air sec	Persienne coulissante PVC et volet battant bois (épaisseur tablier > 22mm)	Est
5.23	Menuiserie bois ou bois métal	5	Au nu intérieur	Sans retour	Fenêtres battantes	Avec	Double vitrage	Vertical	6	Air sec	Persienne coulissante PVC et volet battant bois (épaisseur tablier > 22mm)	Sud
1.20	Menuiserie bois ou bois métal	5	Au nu intérieur	Sans retour	Fenêtres battantes	Avec	Double vitrage	Vertical	6	Air sec	Persienne coulissante PVC et volet battant bois (épaisseur tablier > 22mm)	Sud
0.46	Menuiserie bois ou bois métal	5	Au nu intérieur	Sans retour	Fenêtres battantes	Avec	Double vitrage	Vertical	6	Air sec		Ouest
.63	Menuiserie bois ou bois métal	5	Au nu intérieur	Sans retour	Fenêtres battantes	Avec	Double vitrage	Vertical	6	Air sec	Persienne coulissante PVC et volet battant bois (épaisseur tablier > 22mm)	Ouest
1.38	Menuiserie bois ou bois	5	Au nu intérieur	Sans retour	Fenêtres battantes	Avec	Double vitrage	Vertical	6	Air sec	Persienne coulissante PVC et volet battant bois	Est

Diagnostics: Amiante – DPE – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

Assurance ALLIANZ police N° 027 654 035

Numéro de dossier : 2021197MEIRANESIO - Page 6 sur 11



126 allée de bourgogne la plaine 13127 Vitrolles Pierre.salesses@free.fr - Portable : 06 49 37 57 21 Rapport n°: 2021197MEIRANESIO

Date: 11/05/2021

Page: 7/11

	métal										(épaisseur tablier > 22mm)	
0.84	Menuiserie bois ou bois métal	5	Au nu intérieur	Sans retour	Fenêtres battantes	Avec	Double vitrage	Vertical	8	Air sec	Persienne coulissante PVC et volet battant bois (épaisseur tablier > 22mm)	Sud
2.60	Menuiserie bois ou bois métal	5	Au nu intérieur	Sans retour	Fenêtres battantes	Avec	Double vitrage	Vertical	8	Air sec	Persienne coulissante PVC et volet battant bois (épaisseur tablier > 22mm)	Sud
1.00	Menuiserie bois ou bois métal	5	Au nu intérieur	Sans retour	Fenêtres battantes	Avec	Double vitrage	Vertical	8	Air sec	Persienne coulissante PVC et volet battant bois (épaisseur tablier > 22mm)	Ouest
1.00	Menuiserie bois ou bois métal	5	Au nu intérieur	Sans retour	Fenêtres battantes	Avec	Double vitrage	Vertical	8	Air sec	Persienne coulissante PVC et volet battant bois (épaisseur tablier > 22mm)	Ouest
0.53	Menuiserie bois ou bois métal	5	Au nu intérieur	Sans retour	Fenêtres battantes	Avec	Double vitrage	Vertical	8	Air sec		Nord

Fenêtres (su	ite)								
Masques proches	Avancée	Rapport Balcon/Baie	Obstacle d'environneme nt	Hauteur angle (°)	Mur affilié	Simple/Doubl e	Locaux non chauffés/mitoyenneté	Surface (m ²)	Isolé
Aucun			Aucun		Mur 2 - Murs en blocs de béton creux	Simple	Paroi extérieure		
Aucun			Aucun		Mur 2 - Murs en blocs de béton creux	Simple	Paroi extérieure		
Aucun			Aucun		Mur 2 - Murs en blocs de béton creux	Simple	Paroi extérieure		
Aucun			Aucun		Mur 2 - Murs en blocs de béton creux	Simple	Paroi extérieure		
Aucun			Aucun		Mur 2 - Murs en blocs de béton creux	Simple	Paroi extérieure		
Aucun			Aucun		Mur 2 - Murs en blocs de béton creux	Simple	Paroi extérieure		
Aucun			Aucun		Mur 3 - Murs en blocs de béton creux	Simple	Paroi extérieure		

Diagnostics: Amiante – DPE – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

Assurance ALLIANZ police N° 027 654 035

Numéro de dossier : 2021197MEIRANESIO - Page 7 sur 11



126 allée de bourgogne la plaine 13127 Vitrolles Pierre.salesses@free.fr - Portable : 06 49 37 57 21 Rapport n°: 2021197MEIRANESIO

Date: 11/05/2021

Page: 8/11

Aucun		Aucun	Mur 3 - Murs en blocs de béton creux	Simple	Paroi extérieure	
Aucun		Aucun	Mur 3 - Murs en blocs de béton creux	Simple	Paroi extérieure	
Aucun		Aucun	Mur 3 - Murs en blocs de béton creux	Simple	Paroi extérieure	
Aucun		Aucun	Mur 3 - Murs en blocs de béton creux	Simple	Paroi extérieure	

Ponts thermiques		
N° de mur	Autre partie	Longueur PT (m)
Mur 1 - Murs en blocs de béton creux	Plancher bas 1 - Dalle béton	6.4
Mur 2 - Murs en blocs de béton creux	Plancher bas 1 - Dalle béton	33.25
Mur 3 - Murs en blocs de béton creux	Plancher bas 1 - Dalle béton	21.05
Mur 1 - Murs en blocs de béton creux	Plancher haut 1 - Dalle béton	6.4
Mur 2 - Murs en blocs de béton creux	Plancher haut 1 - Dalle béton	33.25
Mur 3 - Murs en blocs de béton creux	Plancher haut 2 - Plafond entre solives bois avec ou sans remplissage	21.05
Mur 1 - Murs en blocs de béton creux	Porte 1 - Porte en bois opaque pleine	4.98
Mur 2 - Murs en blocs de béton creux	Porte 2 - Porte en bois opaque pleine	5.27
Mur 2 - Murs en blocs de béton creux	Fenêtre 1 - Menuiserie bois ou bois métal	5.14
Mur 2 - Murs en blocs de béton creux	Fenêtre 2 - Menuiserie bois ou bois métal	9.16
Mur 2 - Murs en blocs de béton creux	Fenêtre 3 - Menuiserie bois ou bois métal	4.4
Mur 2 - Murs en blocs de béton creux	Fenêtre 4 - Menuiserie bois ou bois métal	2.72
Mur 2 - Murs en blocs de béton creux	Fenêtre 5 - Menuiserie bois ou bois métal	5.12
Mur 2 - Murs en blocs de béton creux	Fenêtre 6 - Menuiserie bois ou bois métal	4.7
Mur 3 - Murs en blocs de béton creux	Fenêtre 7 - Menuiserie bois ou bois métal	3.72
Mur 3 - Murs en blocs de béton creux	Fenêtre 8 - Menuiserie bois ou bois métal	6.74
Mur 3 - Murs en blocs de béton creux	Fenêtre 9 - Menuiserie bois ou bois métal	4
Mur 3 - Murs en blocs de béton creux	Fenêtre 10 - Menuiserie bois ou bois métal	4
Mur 3 - Murs en blocs de béton creux	Fenêtre 11 - Menuiserie bois ou bois métal	2.92

Renouvellement d'air										
Renouvellement d'air par	Fenêtres sans joint et cheminée sans trappe	Fenêtres sans joint ou cheminée sans trappe	Autres cas	% fenêtre avec joint						
Ventilation mécanique auto réglage avant 82			X	100						

Diagnostics : Amiante – DPE – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.



% de surface climatisée

MJ DIAG Pierre Salesses

126 allée de bourgogne la plaine 13127 Vitrolles Pierre.salesses@free.fr - Portable : 06 49 37 57 21

Ou surface en (m²)

133

Rapport n°: 2021197MEIRANESIO

Date: 11/05/2021

Page: 9/11

Facteur d'intermit	tence																
Equipement d'inte	rmittence	e			Chauffage	ıffage Régul				Régulation pi	Régulation pièce par pièce Sys			Système	système		
Absent				Î	Divisé					Avec				Autres systèmes		es	
				-							-				•	•	
Chauffages																	
Surface (m ²)	Type ge	énérateur	Energie	Tem	empérature Année		e Chaudiè		ıdière bois			Puis veille	issance Régulation lleuse			Régulation l'installation	
133.35	PAC ai		Electricité													A	Air soufflé
	Poêle ou insert bois/charbon installé avant 2001 ou sans label flamme verte						Classe 1		18							Poële harbon/bois/fioul/Gpl	
Chauffages (suite)																	
Type d'émetteur		Type de d	istribution	Volum	ne hab.	Nbre radiateur gaz											
Soufflage d'air cha	ıud	d Pas de réseau de distribution					8										
Ecs																	
Type de production	Type d'insta	llation	Localisation		Volume du Ene pallon (en litre)		Energie		Fonctionnement		Type de chaudière	Ancienneté			uissance ominale		Classe bois
Production électrique classique à accumulation vertical	Individ	uelle	En volume habitable et pièces alimentées contiguës	150		Elect	trique							1.	498		
Ecs (suite)																	
Solaire Solaire					Ancienneté						Ai	r					
~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~					Aucun							CSsol	nire				
					1144411						ΨΞ						
Climatisations - R	efroidisse	ments															

Diagnostics: Amiante – DPE – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

Assurance ALLIANZ police N° 027 654 035

Etage en immeuble

Type de climatisation

126 allée de bourgogne la plaine 13127 Vitrolles Pierre.salesses@free.fr - Portable : 06 49 37 57 21 Rapport n°: 2021197MEIRANESIO

Date: 11/05/2021

Page: 10/11

Diagnostics : Amiante – DPE – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T. Assurance ALLIANZ police N° 027 654 035

Numéro de dossier : 2021197MEIRANESIO - Page 10 sur 11



126 allée de bourgogne la plaine 13127 Vitrolles Pierre.salesses@free.fr - Portable : 06 49 37 57 21 Rapport  $n^{\circ}$ :

2021197MEIRANESIO

Date: 11/05/2021 Page: 11/11

Explications personnalisées sur les éléments pouvant mener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles : La plupart de ces différences sont dues au comportement :

Pour réaliser un DPE certaines données utilisées dans le calcul conventionnel des consommations sont fixées, comme les conditions climatiques extérieures, les heures de présence des occupants, la température qu'il doit faire dans le logement et encore d'autres paramètres pour la plupart liés au comportement. Par exemple

- Les températures intérieures de consigne sont de 19°C le jour et 16°C la nuit : Si vous chauffez plus, vos consommerez forcément plus. D'après l'ADEME la consommation augmentent de 7% pour chaque degré supplémentaire. Donc une personne chauffant chez elle à 22°C le jour et la nuit, consommera 21% d'énergie en plus le jour et 42% en plus la nuit.
- Les températures extérieures sont échelonnées et moyennées à partir de celles mesurées pour une même zone climatique durant les 30 dernières années : Un hiver plus rude que d'habitude peut facilement faire varier la consommation d'énergie annuelle d'un facteur significatif par rapport à la moyenne de température conventionnelle.
- Le taux de présence est déterminé: un nombre d'occupants moyen au m² qui ne sont présents dans le logement que 16h/j en semaine et 24h/j le weekend. Durant la journée, du lundi au vendredi, de 10h à 18h, le logement n'est pas occupé, et donc laissé à 16°C. Si vous occupez votre logement différemment, vos consommations d'énergie vont varier.
- La quantité d'eau chaude sanitaire est calculée en fonction de la surface en m² habitable. Donc si le logement comprend plus d'occupants au m² (plus d'habitants pour un plus petit logement) ou juste des occupants qui consomment plus d'eau chaude que la moyenne, la consommation réelle sera plus élevée que la consommation conventionnelle.
- Le débit d'air renouvelé est lui aussi calculé en fonction de la surface du logement. Si un des occupants, pour aérer, ouvre une fenêtre plus de temps que ce qui est fixé, il peut dépasser la quantité conventionnelle d'air renouvelé. Or la ventilation a un impact important sur la consommation de chauffage, car elle fait s'échapper l'air chaud et rentrer de l'air froid.

Le but d'une méthode conventionnelle est d'évaluer la performance intrinsèque du bâtiment ou du logement, en faisant abstraction des variations climatiques et des occupants. Cela permet de comparer sur les mêmes bases deux logements ou deux bâtiments. Les données conventionnelles d'occupation utilisées dans les calculs représentent un comportement standard moyen.

Tableau récapitulatif de la méthode à utiliser pour la réalisation du DPE :

		Bât	iment à usage pi	incipal d'habita	ation				
	DPE pour un	immeuble ou	Appartement	Appartement   DPE non réalisé à l'immeuble					
	une maison in	dividuelle	avec système						
			collectif de	Appartement :	•		Bâtiment ou partie de bâtiment à usage principal autre que		
			chauffage ou	individuels de		Appartement avec système collectif de chauffage ou de			
			de	de production					
	Bâtiment	Bâtiment	production	collectifs et éq					
	construit	construit	d'ECS sans	comptages ind	ividuels				
	avant 1948	après 1948	comptage individuel	Bâtiment	Bâtiment	production	d'habitation		
			quand un	construit	construit	d'ECS sans	u masimion		
			DPE a déjà	avant 1948	après 1948	comptage			
			été réalisé à		<b>F</b>	individuel			
			l'immeuble						
Calcul		X	A partir du		X				
conventionnel			DPE à						
Utilisation	X		l'immeuble	X		X	X		
des factures									

Pour plus d'informations : www.developpement-durable.gouv.fr, rubrique performance énergétique www.ademe.fr